

La concentration, dans un même lieu, de ces familles issues essentiellement de l'immigration, sans emploi et sans ressources, conduit inéluctablement à la création de communautés exclues du territoire sur lequel elles vivent et sur lequel elles pratiquent des actes plus ou moins délictueux pour pouvoir survivre.

Plusieurs actes de délinquance ont pu être constatés par le voisinage, notamment la nuit. Des cas de prostitution et de trafics de drogue ont été signalés. Un climat d'insécurité s'est installé depuis quelques mois autour de cette résidence. Un certain nombre de Noiséens – qui ont en mémoire, comme moi, les incendies mortels qui ont eu lieu dans certains hôtels parisiens accueillant des populations identiques – se sont d'ores et déjà inquiétés des conditions d'hébergement dans cet établissement.

Maire de Noisy-le-Grand, je tiens à vous faire part solennellement de ma totale opposition à la constitution rampante d'un nouveau ghetto, similaire à celui que représente le foyer AFTAM, qui regroupe 300 chambres de 7m² occupées par plus de 800 locataires, dont je demande depuis plusieurs années, comme vous le savez, la démolition-reconstruction sur deux sites distincts de 75 chambres chacun, dans le cadre de l'instruction du dossier ANRU.

Alors que je mène le combat depuis 13 ans pour réduire les capacités d'accueil du foyer AFTAM et ainsi améliorer les conditions de vie de ses occupants, « on » laisse se réinstaller sournoisement une résidence susceptible de mettre en péril l'équilibre économique et social d'un site vital pour Noisy-le-Grand et l'Est parisien.

Le regroupement de familles présentant des difficultés semblables dans un même lieu est source de malaise social, d'insécurité et de conflits avec la population alentours. Ce regroupement, qui ne fait l'objet d'aucune réelle mesure d'accompagnement social de la part de l'Etat, est par ailleurs en contradiction totale avec les principes régissant la mixité sociale qui offrent de meilleures chances d'intégration.

Il est inacceptable que l'Etat, que je juge responsable de cette situation et de sa détérioration, laisse se constituer un ghetto en plein cœur du quartier du Mont d'Est. Je vous rappelle que ce quartier d'affaires regroupe le premier pôle tertiaire de l'Est parisien, ainsi que le Centre Commercial des Arcades, et qu'il accueillera, dans moins de cinq ans, le futur lycée international.

L'inconséquence des pouvoirs publics serait catastrophique pour l'avenir de Noisy-le-Grand et de ses habitants.

Compte tenu de l'urgence et de la gravité de la situation, je vous remercie de faire immédiatement le nécessaire pour que cessent les troubles constatés à Noisy-Résidence, pour que l'ordre public et la sécurité des personnes soit garantis et pour que ne soit jamais constitué ni un foyer accueillant des populations migrantes ni une zone d'attente pour demandeurs d'asile sur le territoire de Noisy-le-Grand.